

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2008 B 08410

Numéro SIREN : 509 439 337

Nom ou dénomination : A75 NETWORKS

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2019 sous le numéro de dépôt 46860

**TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANTERRE**

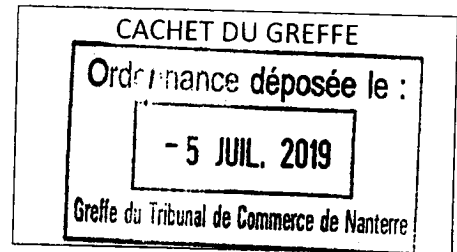
G R E F F E

DEPOT N° :.....46860.....
LE: 11 juillet 2019

Objet : Dépôt en annexe du registre du commerce et des sociétés
Ordonnance n° 2019O06820

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANTERRE

LE PRESIDENT



Requête n° 2019O06820
Affaire : SAS A75 NETWORKS

ORDONNANCE

Nous, M. Sylvain LUPESCU, agissant par délégation de M. Frédéric DANA, président du tribunal de commerce de Nanterre,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

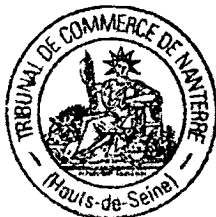
Vu les articles L227-9 et R 225-64 du code de commerce (SAS),

Prorogeons jusqu'au **30 SEPTEMBRE 2019** le délai de tenue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos au **31 DECEMBRE 2018** de la société requérante **SAS A75 NETWORKS 3-5-7 AV DE LA CRISTALLERIE IMMEUBLE CRISCO UNO 92310 SEVRES (RCS NANTERRE 509439337)**.

Disons que la présente ordonnance sera déposée au greffe de ce tribunal.

Fait à Nanterre, le 4/07/2019

Le greffier,
D. MESLE

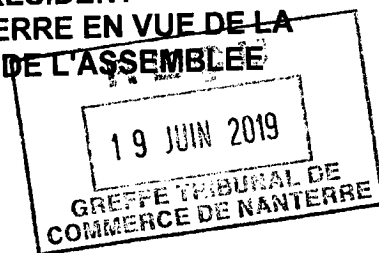


Le juge délégué,
M. Sylvain LUPESCU

2019 06820

Tribunal de Commerce de Nanterre
4 rue Pablo Neruda
92000 Nanterre

**REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE EN VUE DE LA
PROLONGATION DU DELAI DE TENUE DE L'ASSEMBLEE**



Le soussigné :

Monsieur Pascal RIALLAND,

Agissant en qualité de Président de la société COVAGE NETWORKS, société par actions simplifiée au capital de 4.544.584 euros dont le siège social est situé Immeuble Crisco Uno – 3-5-7 avenue de la Cristallerie à Sèvres (92310), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 508 094 927,

Elle-même Présidente de la société A75 NETWORKS, société par actions simplifiée au capital de 150.000 euros dont le siège social est situé Immeuble Crisco Uno – 3-5-7 avenue de la Cristallerie à Sèvres (92310), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 509 439 337,

Monsieur Pascal RIALLAND étant représenté par Monsieur Jean-Paul LAVAL, Directeur Juridique de la société, dument habilité,

A l'honneur de vous exposer :

Que la société A75 NETWORKS clôture ses comptes au 31 décembre 2018 et doit en conséquence réunir son assemblée générale annuelle au plus tard le 30 juin 2019.

Que la société A75 NETWORKS a pris du retard dans l'établissement de ses comptes sociaux lesquels ne sont toujours pas finalisés à ce jour.

En conséquence, la société n'est pas en mesure de respecter le délai du 30 juin 2019 pour tenir son assemblée générale annuelle d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

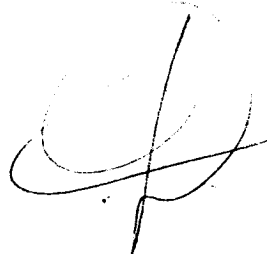
C'est pourquoi, le soussigné vous prie de bien vouloir faire droit à sa requête de prolonger le délai de tenue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018 d'un délai de trois mois, soit jusqu'au 30 septembre 2019.

Il est joint à la présente un chèque de 33,19 €.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

Fait à Sèvres, le 14 juin 2019
En deux exemplaires

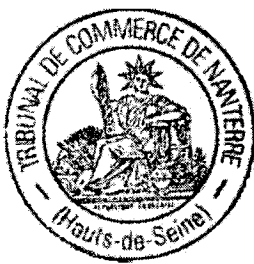
Pour Monsieur Pascal RIALLAND
Monsieur Jean-Paul LAVAL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. P. Laval', written over a horizontal line.

EXPÉDITION

Pour expédition certifiée conforme à la minute de la présente
décision

Le Greffier



A handwritten signature in black ink, appearing to be "J. Vautier", written over a horizontal line.

N° de rôle	2019O06820
Nom du dossier	SAS A75 NETWORKS
Délivrée le	11/07/2019

Quatrième et dernière page.